



## SANCTION

Il est essentiel que chacun porte une attention particulière à ses propres comportements, évalue ses paroles ainsi que ses gestes et apporte les correctifs nécessaires pour agir avec civilité en tout temps.

Il est aussi de la responsabilité de chacun de veiller à l'application du code de civilité et de ne pas tolérer des comportements, des paroles ou des gestes contraires à ce dernier.

Toutes les personnes qui contreviennent à ce code de civilité pourraient faire l'objet de poursuites judiciaires.

Politique pour un climat sain et sécuritaire (P-56-SE) disponible sur le site Web de la CSRN sous « À propos de la Commission scolaire ».

COMMISSION SCOLAIRE DE  
ROUYN-NORANDA

70, rue des Oblats Est, C. P. 908  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5C9

Tél. : 819 762-8161  
[www.csrn.qc.ca](http://www.csrn.qc.ca)

**CSRN**  
Commission scolaire  
de Rouyn-Noranda

**CSRN**  
Commission scolaire  
de Rouyn-Noranda



## ICI, NOUS PRIORISONS UN CLIMAT EMPREINT DE *Civilité*

L'ensemble de notre personnel est soucieux de vous aider et d'offrir à votre enfant des services de qualité. Ici, chacun a le droit d'être traité avec respect et considération. Grâce à votre exemple, votre enfant apprendra à résoudre les conflits sans agressivité ni violence. Merci de l'encourager à agir avec civilité.

Nous vous remercions de votre collaboration.

*La direction générale  
de la Commission scolaire*

*La direction  
de l'établissement*



## *Intentions*

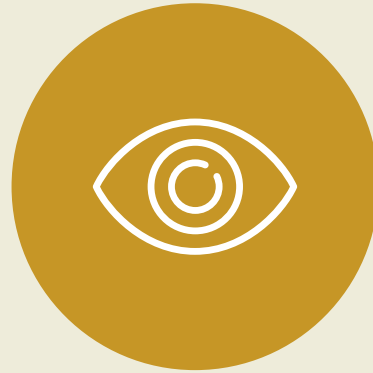
Afin d'assurer un climat harmonieux;

Afin d'améliorer les relations interpersonnelles;

Afin que chacun soit un modèle pour l'autre;

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda met en place un code de civilité dans le but d'enrayer l'agressivité et la violence dans tous ses établissements. La qualité du service à l'élève n'en sera que bonifiée.

Nous espérons que vous serez un exemple pour nos élèves.



## *Vision*

La Commission scolaire de Rouyn-Noranda affirme que ses élèves jeunes et adultes, son personnel, les parents de même que les visiteurs ont le droit d'évoluer dans un milieu de vie sain, sécuritaire, motivant, pacifique, exempt de toute forme tant de violence que d'intimidation et qu'il appartient à chacun d'agir en ce sens.

Adaptation libre d'extraits de la Politique pour un climat sain et sécuritaire (P-56-SE) de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda.



## *Civilité*

Respect des normes sociales de savoir-être et de savoir-vivre.

## *Savoir-être*

Attitudes et comportements attendus dans une situation donnée et adaptée à l'environnement.

## *Savoir-vivre*

Connaissance et pratique des règles de la politesse.

## *Courtoisie*

Attitude de politesse et de délicatesse dans le langage et le comportement, qui est conforme aux règles de civilité considérées comme les meilleures dans la société.